DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 79

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions (montant total de 22 700 euros) suivantes :

LIEU'TOPIE : 4 000 euros

L'association « LieU'topie » a été créée en 2011. Ses objectifs principaux sont d'apporter des réponses innovantes d'ordre social culturel ou économique, par la mise en place d'un lieu de vie étudiante solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage.
Elle répond à ces objectifs par l'organisation d'événements de promotion et la démocratisation de l'économie sociale et solidaire et de l'écocitoyenneté auprès du grand public.

Cette association, qui revendique plus de 1 000 adhérents, est reconnue pour ses initiatives d'utilité sociale (l'épicerie du LieU, ses espaces services à prix libres, ses ateliers éducatifs, créatifs ou culturels) et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de mobilisation d'autres associations (participation aux commissions dans le cadre de Clermont fête ses étudiants, déclinaisons de dispositifs nationaux comme la semaine de l'environnement et organisation de concours culinaires).

Souhaitant développer ses actions tout en se rapprochant des lieux de vie étudiants, l'association « LieU'topie » avait déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux. Elle souhaite développer son projet de saison culturelle en termes d'engagement étudiant et d'amélioration des conditions de vie étudiante.

Le budget global de l'association s'élève à 24 400 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 6 000 euros. Les autres sources de financements de l'association sont principalement le FSDIE de l'UCA (6 500 euros) et les ventes de produits (9 000 euros).

FEDERATION DES ETUDIANTS D'AUVERGNE : 4 000 euros

La Fédération des Etudiants d'Auvergne (la FédEA) créée en 2014, fédère plus d'une vingtaine d'associations étudiantes avec le double objectif de :
- représenter et défendre les droits et les intérêts matériaux et moraux, tant collectifs qu'individuels des étudiants ;
- concevoir et gérer des services, projets ou outils visant à répondre aux besoins des étudiants via le développement de leurs associations.

A travers ses actions, la Fédération des Etudiants d'Auvergne propose des services aux associations étudiantes et à leurs membres, elle sensibilise les étudiants aux enjeux de la citoyenneté (participation aux élections aux conseils du CROUS, des établissements d'enseignement supérieur...), de santé, de solidarité.

La Fédération des Etudiants d'Auvergne est devenue un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise et participe activement à l'organisation de « Clermont Fête Ses Étudiants ».

Elle souhaite poursuivre pour l'année universitaire 2019-2020 la plupart de ses actions déjà menées l'année précédente : l'édition d'un guide des associations étudiantes, des ateliers de prévention et de sensibilisation, des week-ends de formation, le projet « What's the fac ? » auprès des lycéens et l'épicerie culturelle. Elle relance cette année son projet d'Agoraé qui sera situé sur le campus des Cézeaux dans des locaux mis à disposition par l'Université Clermont Auvergne.

Pour réaliser ses projets, la Fédération des Rtudiants d'Auvergne sollicite le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (25 500 euros), la Région Auvergne Rhône Alpes (2 000 euros),

Clermont Auvergne Métropole (1 000 euros) et des partenaires privés (12 900 euros). Son autre source de financement est la vente de produits pour 6 160 euros.
En raison de son investissement auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 4 000 euros.

BUREAU DES ARTS DE POLYTECH CLERMONT-FERRAND : 200 euros

Pendant 3 ans, le Bureau Des Arts de Polytech (BDA polytech) a organisé le Campus Comedy Club, concours national qui permettait de présenter une première partie assurée par des étudiants et une seconde partie comprenant au choix un humoriste confirmé ou trois jeunes pousses. A l'issue d'un vote du public, l'un des étudiant.s est retenu pour représenter son école pour la suite du concours.

Le Bureau Des Arts de Polytech a souhaité organiser son propre événement : la Comedy Night, une soirée humoristique où plusieurs artistes se succèdent pour présenter un spectacle sous forme de stand-up.

L'objectif principal du projet est de proposer un événement culturel accessible à tous. La soirée vise à mettre en avant les nouveaux talents de l'Université Clermont Auvergne, et de réunir des étudiants venant de formations différentes autour d'un spectacle d'humour, mettant en scène des artistes professionnels et des étudiants. Le public visé est principalement étudiant (18-25 ans) mais l'évènement qui se déroulera à la maison de la culture reste ouvert à tous.

Le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne est sa source principale de financement (1 000 euros), le CROUS Clermont Auvergne (500 euros) et de la billetterie (1 960 euros) sur un budget global de 4 367 euros. Il sollicite la Ville à hauteur de 200 euros.

DOCT'AUVERGNE : 3 000 euros

Doct'Auvergne est une association créée en 2013, par des doctorants clermontois. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs, et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décloisonnement et insertion. Elle regroupe à ce jour plus du quart de l'ensemble des doctorants clermontois (près de 300 membres).

Doct'Auvergne est organisée en trois pôles afin de fédérer toujours plus les jeunes chercheurs clermontois et d'accroître son offre de services en leur direction :
- événements scientifiques (pour les chercheurs) et diffusion (pour le grand public) ;
- événements sociaux internes entre jeunes chercheurs ou de rencontre de chercheurs ;
- partenariat et poursuite de carrière pour les docteurs.

L'association est membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs ainsi que du réseau Eurodoc.
Doct'Auvergne sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand (3 000 euros) pour la mise en place de différents projets prévus pour l'année universitaire 2019-2020 tels que le Puy de la recherche ou de Quoi de neuf Doc' ?
Pour mener à bien ses actions, dont le budget est estimé à 39 000 euros, elle sollicite notamment le soutien financier du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (5 700 euros), du CROUS Clermont Auvergne (2 700 euros), de mécénat (10 250 euros), de la Région Auvergne Rhône Alpes (2 000 euros) et de Clermont Auvergne Métropole (6 000 euros).
Au vu du dynamisme de cette association et du rôle de plus en plus important qu'elle joue auprès des jeunes chercheurs clermontois, il est proposé de lui attribuer cette subvention pour soutenir la mise en œuvre de ses projets.

LYSIAS-CLERMONT : 500 euros

L'association « Lysias-Clermont » a été créée en 2008. Elle a pour objet de promouvoir la pratique de l'art oratoire au sein de la faculté de droit et de sciences politiques de Clermont-Ferrand.
Pour la 12 éme année, elle organise un concours de plaidoirie et d'éloquence à destination des étudiants de première, deuxième et troisième année de licence de droit, ainsi qu'aux lycéens de l'académie.

Les étudiants de première et de deuxième année s'affrontent, dans le cadre d'une simulation de procès, sur des affaires de droit civil et pénal. Les étudiants de troisième année et lycéens, quant à eux, concourent sur des sujets d'éloquence pure.
Les lauréats de chaque concours sont amenés à participer ensuite au concours organisé par la conférence nationale, association qui a pour vocation de rassembler toutes les associations Lysias de France.
Préalablement aux concours, l'association « Lysias-Clermont » organise des séances de formations pour préparer les futurs candidats. Des professionnels (avocats notamment) apportent leur concours à ces séances.

L'association « Lysias-Clermont » fait appel au soutien financier de la collectivité pour son projet. Sa demande porte sur un montant de 500 euros.
Le concours est soutenu financièrement par le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (1 700 euros) et le barreau de Clermont-Ferrand (5 000 euros).

BUREAU DES ELEVES DE POLYTECH' CLERMONT-FERRAND : 600 euros

L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » souhaite organiser un nouvel événement caritatif et culturel sur le campus des Cézeaux durant 2 jours le vendredi 31 janvier et le samedi 01 février 2020.

Pour réaliser cette manifestation, elle s'appuiera sur plusieurs clubs et associations de Polytech : les pingouins sans frontière (pôle humanitaire), Poly'act (club développement durable et responsabilité sociétale), le bureau des arts mais aussi le Polymakers (le club de musique).
Il sera proposé durant ces deux jours :
- une collecte alimentaire et une collecte vestimentaire,
- diverses activités culturelles et traditionnelles (pétanque, jeu de société, danse et concert d'artistes locaux),
- des repas traditionnels auvergnats.

Toutes les activités s'inscriront dans une démarche écologique à travers l'utilisation de produits locaux, des verres réutilisables et des toilettes sèches.

Le public visé est principalement étudiant mais l'évènement qui se déroulera sur le campus des Cézeaux sous chapiteau sera ouvert à tous.

Le budget global de ce projet est estimé à 20 170 euros. L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » sollicite la Ville à hauteur de 600 euros en plus de la gratuité accordée pour la fourniture de barrières et d'une scène (300 euros de valorisation).

Ses autres sources de financements sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (7 240 euros), et la billetterie (7 130 euros).

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir ce projet étudiant et d'accorder une subvention exceptionnelle de 600 euros.

WORLD TOP ESN CLERMONT : 3 000 euros

L'association « WorldTop ESN Clermont » a été créée en janvier 2005. Son but est de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers.
Elle revendique 800 adhérents et fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles et 20 familles clermontoises l'accompagnent.

Elle travaille sur deux axes principaux qui permettent la naissance d'amitiés internationales pérennes :
- l'organisation de manifestations culturelles, solidaire et ludique où le français est systématiquement utilisé ;
- le parrainage par des familles volontaires.

L'association « WorldTop ESN Clermont » organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupe à chaque fois 60 à 180 étudiants, notamment des accueils en gare, des cafés des langues, des bourses aux objets ou bien encore des sorties découvertes de notre environnement.

Cette association est un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise, sur laquelle le Ville de Clermont-Ferrand s'appuie à nouveau pour l'organisation de la Nuit des Étudiants du Monde dans le cadre de Clermont Fête Ses Étudiants.

Pour réaliser ses projets, l'association « WorldTop ESN Clermont » sollicite divers organismes publics (FSDIE de l'Université Clermont Auvergne : 3 500 euros et l'Ecole Nationale d'Architecture de Clermont-Ferrand : 1 500 euros). Le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand est sollicité à hauteur de 3 000 euros ainsi qu'une mise à disposition de locaux du Centre d'Information Europe Direct pour notamment organiser des réunions.

En raison de l'investissement de l'association « WorldTop ESN Clermont » auprès des étudiants étrangers, de sa volonté de faire rayonner la Ville bien au-delà de nos frontières nationales, il est proposé de répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations.

NEON : 1 000 euros

Les membres de l'association « Néon » créée en décembre 2009 sont tous des étudiants issus de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est d'organiser des manifestations culturelles autour de la lecture et de l'écriture, de recueillir et de publier des textes.

L'association « Néon » organise notamment chaque année des lectures publiques en lien avec le CROUS qui s'adressent à tous les étudiants de l'Université Clermont Auvergne sans distinction de filière.

Elle a mis en place depuis plusieurs années des ateliers d'écriture spontanée qui réunissent sur des cycles de 8 à 10 séances une centaine d'étudiants. Elle est accompagnée pour leur mise en place par une intervenante de l'association les ateliers de la plume qui intervient dans ce domaine depuis plus de 15 ans dans toute la France et au Québec.

Devant le vif succès rencontré par ces ateliers, l'association « Néon » souhaite mettre en place 16 ateliers d'écriture spontanée pour la prochaine année universitaire et offrir à plus d'étudiants la possibilité de découvrir leur potentiel créatif, de s'exprimer en toute liberté et de rencontrer des étudiants d'horizon très diverses.

Pour financer son projet, l'association « Néon » sollicite l'appui financier de 1 000 euros de la collectivité. Par ailleurs, l'association « Néon » sollicite financièrement le FSDIE de l'UCA (500 euros), le CROUS (500 euros), la Bibliothèque Clermont Université (500 euros) et des mécènes privés (1 500 euros).

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE CLERMONT-FERRAND /AUVERGNE : 500 euros

L'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Ferrand/Auvergne organise du 04 au 15 novembre 2019 son festival Étudiant Contre le Racisme et les Discriminations.

Ce rendez-vous annuel propose aux étudiants des activités variées (ateliers, conférences, débats, projections…) portant sur des thèmes de société et d'actualité en lien avec les discriminations. Les thèmes abordés seront le féminisme, l'anti-sexisme, les luttes LGBTQIAP+, le racisme, l'handiphobie, l'afroféminisme, la question des demandeurs d'asile. Ces actions sont principalement mises en place dans les locaux de l'Université Clermont Auvergne.

La demande de l'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Ferrand/Auvergne concerne un soutien financier de 500 euros sur un budget global de 8 333 euros.
Les autres financements proviennent du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (4 900 euros), du CROUS (2 200 euros), des mairies d'Aubière (500 euros) ainsi que de ses ressources propres.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder à cette association une subvention exceptionnelle de 500 euros.

ASSOCIATION DU TUTORAT POUR LA PACES CLERMONTOISE : 4 500 euros

L'Association du Tutorat pour la PACES Clermontoise (ATPC) fêtera ses 10 années de fonctionnement en 2020. Elle accompagne les étudiants à la préparation au concours en proposant une aide pédagogique, méthodologique, psychologique et sociale par la solidarité étudiante. Elle mobilise plus de 300 tuteurs qui interviennent auprès des 1 400 étudiants concernés. Le système clermontois est reconnu pour son efficacité et l'égalité des chances qu'il promeut en permettant de limiter une forme de sélection des étudiants par l'argent.

L'engagement des tuteurs est valorisé par l'obtention possible de l'Unité d'Enseignement libre « engagement pédagogique » ouvrant droit à des crédits dans le cadre de leurs études.

Une réforme des formations aux métiers de la santé sera mise en place en 2020. Si de nombreuses incertitudes subsistent quand à sa mise en œuvre, il semble toutefois acquis que le nombre d'étudiants désireux de suivre des études de santé sera amené à augmenter, engendrant des frais supplémentaires pour l'association.

Afin de maintenir ses activités auprès, et au profit, des étudiants clermontois, l'Association du Tutorat pour la PACES Clermontoise sollicite la collectivité pour un soutien financier à hauteur de 4 500 euros sur un budget global de ses actions de 98 360 euros. Les autres sources de financement sont les cotisations des adhérents (84 734 euros), la région Rhône Alpes Auvergne (2 800 euros) et du mécénat.

ASSOCIATION ALUMNI DES CLASSES PREPARATOIRES DU LYCEE BLAISE PASCAL : 1 000 euros

L'association Alumni des classes préparatoires du lycée Blaise Pascal, créée en 2015, compte déjà presque 400 membres et a un triple objectif :

- faciliter, maintenir et développer entre tous les anciens élèves de classe préparatoire des liens de solidarité et d'amitié ;

- apporter son soutien aux élèves de classe préparatoire de l'établissement dans un objectif d'égalité républicaine ;

- œuvrer à la notoriété du lycée et à son rayonnement.

A travers ses actions, l'association Alumni des classes préparatoires du lycée Blaise Pascal développe des liens entre le lycée et les universités, le tissu associatif, les collectivités locales et les acteurs économiques afin de favoriser l'information, l'orientation ou l'insertion des élèves des classes préparatoires du lycée.

Dans le cadre de son développement, elle souhaite mettre en place un site internet comprenant un annuaire intranet permettant de faciliter le dialogue et l'entraide pendant la classe préparatoire mais également après pour la recherche de stage ou d'emploi.

En raison de son investissement auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros sur un budget de 5 400 euros.

ASSOCIATION DES ELEVES INGENIEURS DE L'INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE DE MODELISATION ET DE LEURS APPLICATIONS : 400 euros

L'Association des Elèves Ingénieurs de l'Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications s'efforce depuis sa création de maintenir et développer entre les étudiants des liens de solidarité et d'amitié, de contribuer à la formation des étudiants dans un but culturel et scientifique, de proposer aux étudiants de participer à des actions d'utilités publiques et humanitaires, de contribuer à la vie étudiante et d' encourager les action étudiantes, bénévoles ou pas.

Elle sollicite la ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation d'un festival du jeu par le club Lvdic de l'association. Ce festival est organisé en trois pôles : jeux de rôle, jeux vidéo et jeux de plateaux. Des tables rondes sur le thème du jeu sont également.

Elle espère toucher l'ensemble des habitants de Clermont-Ferrand et réaliser 500 à 600 visites sur le week-end.

Pour mener à bien cette action, l'Association des Elèves Ingénieurs de l'Institut Supérieur d'Informatique de Modélisation et de leurs Applications sollicite le soutien financier de la Ville à hauteur de 400 euros pour un projet de 2000 euros. Les autres soutiens financiers sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne à hauteur de 400 euros et le CROUS Clermont Auvergne 500 euros

En raison de l'intérêt pour l'animation de la vie étudiante, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 400 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 DEC. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER